



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

La Directrice régionale des affaires culturelles

Clermont-Ferrand, le

31 JAN. 2014

Affaire suivie par
Frédéric Letterlé
Tél : 04 73 41 27 15
frederik.letterle@culture.gouv.fr

2636

060261

Monsieur le Maire

Monsieur B. Cazalbou, président de l'association ARMURE, a appelé l'attention de Madame la ministre de la Culture et de la Communication sur la protection de l'oppidum du puy de Mur, qui se trouve localisé pour partie sur le territoire de votre commune.

La ministre lui ayant répondu le 3 décembre dernier qu'il lui paraissait souhaitable que ce site archéologique fasse l'objet d'un classement au titre des monuments historiques, je tenais à vous informer que la DRAC Auvergne a entrepris l'instruction du dossier dans ce sens et espère pouvoir présenter ce dossier devant la Commission nationale des monuments historiques dans le courant de l'année 2014.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Anne MATHERON
Directrice régionale
des affaires culturelles



Monsieur François RUDEL
maire de Mezel
Rue de la Mairie
63115 Mezel

